

Un projet innovant

L'automne 2008 va voir se concrétiser en Charente un projet de santé publique qui est au stade expérimental depuis quatre ans dans d'autres départements. C'est la création d'un nouveau métier d'infirmière dite « déléguée » de santé publique.

Ces infirmières s'installent dans des cabinets volontaires de médecins généralistes et ont un rôle de prévention et de dépistage. Elles sont salariées de l'association Asalee (Action de santé libérale en équipe) et secondent les médecins. Le dépistage vise le cancer du sein, de l'utérus et du colon, et les troubles cognitifs chez les patients de plus de 70 ans.

Déjà des résultats. Les infirmières proposent également aux diabétiques un accompagnement à l'éducation sanitaire et thérapeutique. L'expérimentation de ce nouveau métier a été évaluée dans les Deux-Sèvres. Les résultats médicaux sont là.

80 % des patientes ont participé au dépistage du cancer du sein, contre 40 % au niveau national. Le taux de sucre des patients diabétiques diminue plus que chez les autres. Ces résultats sont attestés par l'Institut de recherche et développement en économie de la santé (Irdes).

Les patients sont mieux accompagnés, les médecins restent con-



Célia Bornert-Estrade, actuellement médecin à Mornac, explique le nouveau projet

PHOTO CATHERINE ORMEL

centrés sur leurs activités. L'alliance médecin-infirmière profite donc au patient. On parle de « transfert de compétences », de « délégation d'actes » voire d'un « nouveau métier ».

Le poste de l'infirmière se crée à partir de l'accord de sept méde-

cins. C'est fait aujourd'hui en Charente, deux cabinets de L'Isle-d'Espagnac, Ruelle, Châteauneuf et Blanzac sont prêts à accueillir une infirmière. L'appel est lancé, il faut contacter l'association Asalee, docteur Jean Gautier, au 05 49 95 15 57.